

NOTICE À LA PRESSE

RAPPORTS ANNUEL 2024 ET SEMESTRIEL 2025 DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES, JALONS SUR LA VOIE DE LA BONNE GOUVERNANCE

Contexte général

L'inspection générale des finances (IGF) a publié, ce lundi 27 octobre 2025, son rapport d'activité 2024 qui peut être consulté au <https://finances.gouv.tg>.

Sur le site internet du ministère en charge des finances, le rapport du 1^{er} semestre 2025 de l'inspection générale des finances peut être également consulté.

Ces publications, répondant à une démarche de totale transparence, visent à fournir aux citoyens, aux analystes, aux institutions, aux médias, et à tout usager intéressé, des informations vérifiées et vérifiables sur la gestion des finances publiques nationales. Elles s'inscrivent également dans le respect des critères d'évaluation des pays membres de l'UEMOA sur la mise en œuvre des directives en matière de bonne gouvernance.

Avancées

Il faut relever que, chose rare, l'inspection générale des finances du Togo bénéficie de la confiance renouvelée des partenaires, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, pour conduire l'audit des projets financés par ces institutions.

Dans le souci de maintenir et renforcer ce crédit de confiance, et en cohérence avec l'objectif de renforcement du capital humain dans notre pays, plus de trente (30) formations qualifiantes et diplômantes ont été dispensées au personnel de l'IGF.

Le renforcement continu des capacités va de pair avec l'exigence de perfectionnement des organes de contrôle, au service de l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la culture de la transparence à tous les niveaux de l'appareil étatique.

Perspectives

Ainsi que cela transparaissait déjà dans les rapports antérieurs, l'attention doit être maintenue sur la réponse aux défis structurels et opérationnels au sein de l'IGF.

Il faut noter qu'au fil de la formation continue du personnel et du renforcement de la collaboration interne et externe, les mesures correctives idoines ne manqueront pas d'être progressivement identifiées et rapidement mises en œuvre, pour améliorer chaque jour davantage les performances de l'institution.

La promotion d'une gestion rigoureuse des finances publiques et le renforcement des mécanismes de contrôle traduisent donc la détermination du Togo à poser des jalons notables sur la voie de la bonne gouvernance où il s'est irrémédiablement engagé.